

louis ; go ! la n, cela devient respectable et digne d'envie. Monsieur Tonson et monsieur Caldwell méritent d'être attelés au même char de l'état. Les deux font la paire. Monsieur Caldwell réunit, comme je le disais tous les suffrages.

Il aura d'abord l'appui du gouvernement, parcequ'avec lui les officiers publics pourront s'entendre comme ne larrons en foire. Il aura celui du *Mercury* parceque cette élection sentira le roast-beef et les bons dîners, choses qui valent un assortiment de consciences.

M'étant ainsi débarrassé de la mission difficile que j'avais eu la folie de vouloir m'imposer, je désire bien, messieurs les électeurs, que sainte Nitouche vous ait en sa digne garde, et après cela que Sir James Macdonell vous emporte. Avec lequel je suis votre serviteur,

FLANEUR.

Notre gracieuse reine couvre de titres de noblesse messieurs Stuart et Thomson. Nous pensions d'abord que c'était une petite fantaisie satirique à laquelle n'était livrée notre puissante souveraine. Nous excusions même la folie en égard à sa position critique. Mais, ayant pris de ces informations en haut lieu, nous avons le plaisir de déclarer que notre excellente reine n'agit en cela que par un pur motif de charité, et que lorsqu'elle comble d'honneur messieurs Thomson et Stuart elle prétend simplement donner aux pauvres.

On lit dans un journal américain, qu'une demoiselle est morte subitement à Boston pour s'être trop serrée. Cela me fait trembler pour les jours de quelques jeunes personnes que je rencontre souvent, mais que je ne nommerai pas.

Nous avons vu le premier numéro du *CORN DU FEU*, recueil de lectures instructives et amusantes que publient les propriétaires du *Canadien*. Il serait totalement superflu de recommander cette publication dont le pays doit sentir véritablement le besoin. Si les meilleurs morceaux de la presse française choisis et classés par une personne d'autant de savoir, d'expérience et de discernement que celle qui va diriger la nouvelle publication, ne font point fortune ici il faudra renoncer pour longtemps à y rien entreprendre pour l'amusement et l'éducation du peuple et confesser que les gens de goût sont rares.

LOTÉRIE DE LIVRES FRANÇAIS, PAMPHLETS, JOURNAUX, GRAVURES, ETC.— Nous appelons l'attention des amateurs sur le tirage au sort que nous annonçons à la fin de cette feuille. Parmi les ouvrages il en est de très-rares et très-précieux. Comme chaque billet gagne quelque chose nous pensons que la liste sera bientôt couverte.

TIRAGE AU SORT DE LIVRES, LITHOGRAPHIES, JOURNAUX, etc., etc.

IL sera fait un tirage au sort de livres et autres objets, chez monsieur JOHN GRACE Confiseur, tel jour qu'il sera désigné plus tard et aussitôt que la liste sera remplie.

La loterie se composera de 150 billets, tous gagnants.

Les lots valent de 1 chelin, jusqu'à TROIS LOUIS.

Les prix du billet est de cinq chelins payables avant le jour de la loterie. On tirera pour les absents ; mais ceux qui n'auraient point payé au moment du tirage perdront leur billet qui sera revendu.

Une liste sera colportée pour recueillir des souscriptions. On reçoit aussi des noms chez M. J. Grace et au bureau du *Fantasque*.

Les propriétaires ont mis DEUX LOUIS en raffolissements, le jour du tirage.